

COMMUNE D'ÉOLE EN BEAUCE
CONSEIL MUNICIPAL du 10 avril 2018

L'an 2018, le 10 Avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune d'Éole-en-Beauce s'est réuni en Mairie déléguée de Viabon ; lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Philippe VOYET, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 05 avril 2018.

Etaient PRÉSENTS : Philippe VOYET (Maire), Jean-François ROBERT , Michèle LEGRAND, Blandine MARCHON, Jean-Jacques BOURGINE, Patrice BIRRE, Claude THERIN, Julien BIRRE, Jean-Michel BRANTONNE, François ISAMBERT, Pascal GAUCHERON, Bruno LECUREUR, Jacques DUCIMETIERE, Sylvain CHAMPOLIVIER, Ludovic GUESNET, Benoit LHOSTE, Jérôme VINCHON, François VASSORT, Vincent FAUCHEUX, Gérald TRUBERT, Marc VINCHON, Christian ARRONDEAU, Michèle COLOMBANI, Stéphane POUPAUX, Bruno WISSOCQ.

Absents excusés :

ARRONDEAU Laurent pouvoir à ARRONDEAU Christian
GUESNET Paul pouvoir à GUESNET Ludovic
AUDOUARD Lydie pouvoir à BRANTONNE Jean-Michel

Florence TICOT, Corinne BOUCHET, Stéphane CHANCOLLON, Caroline CALMONT, Serge TRUBERT, , Marc LEMAIRE, Franck VANNEAU, Michael DELVOYE, Géraldine GRILLON, Béatrice LEFÈVRE, Muriel PUSTAY, Emmanuel MARTIN, Frédéric VERDOT.

Absents non excusés : Néant

A été nommé secrétaire de séance : Christian ARRONDEAU

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu du Conseil Municipal du 23 janvier 2018
- Compte administratif
- Compte de gestion
- Affectation des excédents
- Budget prévisionnel
- Remboursement carte grise
- Dénéigement
- Questions diverses

Compte rendu Conseil Municipal Précédent.

Le dernier compte rendu du 23 janvier 2018 a été approuvé à l'unanimité et signé par les conseillers présents.

Vote du compte administratif général

Sous la présidence de Mr Claude THERIN le compte administratif de la commune d'Éole-en-Beauce est voté :

SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses totales : 266 670.39 €
Recettes totales : 208 471.42 €
Déficit d'investissement de 58 198,97 €

SECTION FONCTIONNEMENT
Dépenses totales : 565 742.20 €
Recettes totales : 552 780.01 €
Déficit de fonctionnement de 12 962.19 €

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Vote du compte Administratif du service des eaux

Sous la présidence de Mr Claude THERIN ; le compte administratif du service des eaux de la commune d'Éole-en-Beauce est voté :

SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses totales : 135 693.78 €
Recettes totales : 124 446.24 €
Déficit d'investissement de 11 247,54 €

SECTION FONCTIONNEMENT
Dépenses totales : 173 465.06 €
Recettes totales : 186 637.85 €
Excédent de fonctionnement de 13 172.79 €

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Compte de gestion

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité, le compte de gestion 2017

Affectation des excédents

Commune :

Fonctionnement : l'excédent N+ (N-1) de **242 652.87 €** est affecté au budget prévisionnel 2018

Investissement : le déficit N+ (N-1) de **146 714.44 €** est affecté au budget prévisionnel 2018

Eau :

Fonctionnement : l'excédent N+ (N-1) de **27 572.81 €** est affecté au budget prévisionnel 2018

Investissement : l'excédent N+ (N-1) de **130 542.17 €** est affecté au budget prévisionnel 2018

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité.

Budget prévisionnel

Vote du budget primitif et du produit attendu avec sa répercussion sur les taxes :

Budget principal section fonctionnement :

Le conseil vote le budget prévisionnel 2018 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **815 872.87 €**.

Budget principal section investissement :

Le conseil vote le budget prévisionnel 2018 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **719 161.17 €**.

Budget eau section fonctionnement:

Le conseil vote le budget prévisionnel 2018 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **202 718.66 €**.

Budget eau section investissement :

Le conseil vote le budget prévisionnel 2018 équilibré en recettes et dépenses à la somme de **738 883.38 €**.

Taxes fiscales locales :

Le produit attendu de 248 229 se décline de la façon suivante sur les 3 taxes :

Taxe d'habitation : 6,45 %, Taxe foncière sur le bâtie : 9,83 %, taxe foncière sur le non bâtie : 17,45 %

Remboursement carte grise

La préfecture ayant dématérialisé les demandes de carte grise, monsieur le maire a dû avancer les frais d'un montant de 214.76 € liés à l'obtention de cette carte grise.

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le remboursement des frais à monsieur le maire.

Déneigement

Il est demandé de faire une convention entre les agriculteurs et la commune pour le déneigement afin que les agriculteurs soient indemnisés.

Les conseillers ont voté « pour » à l'unanimité

Questions Diverses.

➤ Centre d'intervention de Viabon :

Le centre d'intervention (sapeur pompier) de Viabon a été créé il y a 15 ans. Afin d'officialiser ses 15 années, le centre d'intervention sollicite le conseil municipal pour l'obtention exceptionnelle d'une subvention afin d'organiser un cocktail à l'issue de la cérémonie de la Sainte Barbe 2018.

➤ Questions posées par une personne du hameau de Toulifaut :

- Problème d'évacuation des eaux de pluies à l'entrée de Toulifaut (grande mare)
- Chiens errants régulièrement dans le hameau.

Clôture de séance à 23h00.

13.04.18

Le maire,
P.VOYET



Le compte rendu sera validé après émargement des conseillers municipaux.

Émargement du conseil municipal :